



Communiqué de presse

50/23

Montreuil, le 26 mai 2023.

Le drame de Reims doit servir à mettre en évidence l'état de ruine de la psychiatrie française

Des applaudissements du soir aux soignant-e-s pendant le COVID... aux minutes de silence. C'est la colère qui monte en psychiatrie devant l'incurie de l'Etat.

La commission nationale de psychiatrie (CNP) CGT tient à exprimer son soutien aux agent-e-s du CHU de Reims, ses vœux de prompt rétablissement à notre collègue grièvement blessée et ses condoléances aux proches de notre collègue décédée. Il sera pour la CGT toujours intolérable de perdre sa vie en faisant son travail et en l'occurrence en prenant soin de ses concitoyen-ne-s.

La ministre déléguée aux professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo, propose de traiter les conséquences, mais toujours pas les causes : sensibilisation du public, formation des soignant-e-s à la gestion de l'agressivité, prévention des violences et sécurisation des bâtiments. En 20 ans, les Unités pour Malades Difficiles ont été multipliées par 2,5 ; presque tous les établissements ont été équipés de vigiles et de systèmes dits de sécurité. Pendant ce temps, les actes de violence se multiplient chaque année.

Oui, la psychiatrie française est en ruine !

Non au bond en arrière. Ne remontons pas les murs des asiles !

La CNP demande que l'on traite les causes de la maladie, pas ses symptômes !

Une nouvelle fois la maladie mentale fait l'objet d'une médiatisation qui malheureusement est utilisée pour réorienter les soins dans une voie coercitive et rétrograde.

Nous devons rester vigilants, NON, les hommes et les femmes atteints de troubles mentaux ne sont pas plus dangereux. Oui, ils sont plus souvent victimes de violence qu'agresseurs. Le danger est grand, la discrimination, la stigmatisation ont des conséquences terribles !

Il nous appartient démocratiquement de faire le choix d'une psychiatrie ouverte sur la société, accessible sur tout le territoire. Les choix qui nous sont imposés sont en opposition avec cette vision humaniste.

La prévention, l'accompagnement mis en œuvre par des soignant-e-s en nombre et correctement formés sont les conditions incontournables pour sécuriser soignant-e-s et patient-e-s.

La CNP revendique un moratoire pour mettre fin à la politique destructrice à l'œuvre depuis des années, qui se traduit par la désorganisation des soins en psychiatrie.